Lits Jumeaux

Cuivre et Fer Emaillé

valant $30, pour $18

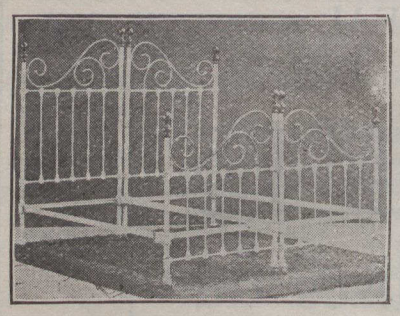

Il nous reste encore quelques-uns de ces lits.

Lorsqu'ils seront vendus, il vous sera impossible de vous en procurer de semblables, car nous avons acheté tout ce que le fabricant en possédait.

Ces lits peuvent être employés comme lits simples ou comme lits doubles.

Les ornements et les montants sont en beau cuivre brillant ne se ternissant jamais, le reste est émaillé en blanc.

Hauteur du chevet, 5 pieds 7 pcs.; Pied, 4 pieds. Vendus à la paire et manufacturés en une seule dimension, 3 pieds par 6½.

Toujours vendus $30.00, mais en mentionnant ce journal on pourra les obtenir pour $18.00.

RENAUD, KING & PATERSON

Coin des rues Guy et Ste-Catherine

LE FAVORI DES GARDE-MALADES

Milton L. Hersey, M. A. Sc., analyste officiel du gouvernement, certifie la pureté des ingrédients et l'excellence de la combinaison pharmaceutique employée pour le

WILSON'S INVALIDS' PORT.

JE certifie par les présentes que j'ai analysé le WILSON'S INVALIDS' PORT, et que j'ai constaté qu'il contenait ce qu'il y a de mieux en fait de vin d'Oporto et d'extrait d'écorce de Cinchona, comme principes actifs. Ceux-ci sont mélangés dans les proportions voulues pour en faire un excellent apéritif et un tonique et fortifiant des plus agréables.

Milton L. Hersey

Partout, chez les pharmaciens.

Grosse bouteille, $1.00. Six bouteilles, $5.00.

FERDINAND MORETTI

TAILLEUR FASHIONABLE

IMPORTATIONS DIRECTES d'Europe, des étoffes les plus nouvelles et de la plus indiscutable élégance

COUPE GARANTIE

Téléphone Bell MAIN 2681

1658 rue Notre-Dame

(2 portes de la cote St-Lambert)

Nos DENTS sont très belles, naturelles, garanties.

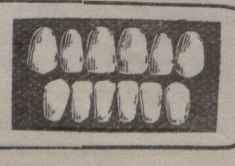

Institut Dentaire Franco-Américain (Incorporé) 182, St-Denis, Montréal

Sa Sainteté le Pape Pie X

(Suite)

Il serait plus juste de citer comme un attribut du suprême pontificat ce privilège qu'a le pape de se faire précéder en tous lieux et partout, par la croix processionnelle. Certains prélats, patriarches, archevêques, évêques, par privilège spécial, peuvent se faire précéder de la croix dans leur diocèse. Quelques-uns même des patriarches peuvent le faire dans le monde entier, hors Rome, hors le lieu où réside, soit le pape, soit un de ces prélats "a latere", hors en présence d'un cardinal. Mais le pape seul, d'après un décret du concile de Latran, en 1225, a droit partout à cette marque de suprême dignité et de juridiction universelle.

On peut considérer de même, comme une distinction particulière, que le pape, quoique évêque de Rome, n'a pas de crosse aux offices pontificaux, et que dans l'exercice de certaines fonctions sacrées, telles que la consécration des églises, des autels et des évêques, à l'ouverture de la porte sainte, il tient à la main une croix aussi haute que celle dont il se fait précéder, à une branche, comme celle-ci, et sans la figure de Jésus crucifié.

On donne deux explications de cette suppression de la crosse. Suivant les uns, saint Pierre, ayant désigné saint Martial pour évangéliser les Gaules, lui adjoignit un jeune Romain nommé Front. Martial et Front partirent. Mais, au vingt-deuxième jour de route, Front tomba malade et mourut. Martial revint consulter Pierre, qui lui remit son bâton, et lui ordonna de l'appliquer avec confiance sur le cadavre de Front. Front, mort depuis quarante jours, ressuscita et continua sa route. Il devint évêque de Périgueux. Martial fut l'apôtre de l'Aquitaine; et à Limoges, où était son siège, on vénéra, dit-on, durant des siècles, le bâton miraculeux. Selon Innocent III, ce serait à Trèves que saint Pierre aurait envoyé son bâton à Eucher, premier évêque. On prétend même que, en commémoration, le pape doit se servir de la crosse dans les églises de Trèves. Enfin, les liturgistes ajoutent que le bâton pastoral, recourbé dans sa partie supérieure, semble l'indice d'une juridiction bornée, que cette courbure inclinée vers la terre paraît indiquer que l'autorité épiscopale emprunte quelque chose à l'autorité des hommes, tandis que l'autorité du pape vient uniquement de Dieu.

Le pontificat du pape a des règles particulières; mais, en fait de privilèges remarquables, il semble qu'il n'y en ait que trois à retenir: le cierge allumé que tient devant le pape, quand il lit ou chante, un évêque assistant au trône pontifical, n'est pas dans un bougeoir comme ceux des cardinaux, des évêques et des prélats qui célèbrent, "quia lumen papae", dit un auteur, "non indiget sustentatione". Un astérique, ou étoile d'or à douze rayons, sur lesquels sont inscrits les noms des douze apôtres, est, aux messes pontificales, placé, par un maître des cérémonies, sur la patène, de façon à recouvrir et garantir entièrement l'hostie jusqu'au moment de la communion. Le pape, enfin, qui communie sous les deux espèces, se sert d'un chalumeau d'or qu'il plonge dans le calice, pour en aspirer le contenu. Ce chalumeau serait, selon certains auteurs, un emblème du roseau attaché à une éponge qu'on approcha des lèvres de Jésus expirant. Jusqu'au douzième siècle, il semble que ce ne fut point un privilège réservé au Souverain Pontife. Dans les temps plus modernes, l'abbé du mont Cassin se servait du chalumeau. Quant à la communion sous les deux espèces, on n'ignore pas que, à la messe du sacre, les rois de France la recevaient des mains du grand aumônier."

Et maintenant, pour finir, revenons à Sa Sainteté Pie X, si aimée et vénérée au Canada. Peu de familles canadiennes-françaises sont, en effet, sans avoir le portrait du Souverain Pontife, qui nous rend bien l'affection que nous avons pour lui. A bon droit, Il regarde notre province de Québec comme étant l'une des filles les plus respectueuses de notre sainte Eglise. Aussi, Pie X ne manque-t-il pas de donner de temps en temps des marques de sa sollicitude à ce pays et à ses directeurs spirituels. N'y a-t-il pas à peine une semaine que nous lisions les édifiantes lignes suivantes dans un de nos grands quotidiens :

"Une grande joie était réservée aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Samedi, 10 février, arrivait, à leur maison-mère de la rue Saint-Jean-Baptiste, une belle statue de Notre-Dame de Lourdes, en métal blanc, ornementé d'or, sur un socle octogonal en onyx.

"Bénite, par Sa Sainteté Pie X, le 25 décembre dernier, tout spécialement pour les filles de la vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, cette statue était remise, dès le lendemain, à la révérende Mère supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, de passage à Rome.

"Cette délicieuse surprise avait été ménagée à la bonne Mère générale par la délicate intervention de M. l'abbé Hertzog, procureur général de Saint-Sulpice, à Rome, et postulateur de la cause de béatification de la vénérable Mère fondatrice.

"Coïncidence remarquable : cette statue est datée de "1893", année qui rappelle le désastreux incendie de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame.

"Ce don du Saint-Père semble aux religieuses une compensation céleste pour les malheurs éprouvés, et un gage assuré d'un sort meilleur pour l'avenir. En bénissant cette Madone, Pie X a dû lui confier une mission toute de consolation, non seulement pour les filles de Marguerite Bourgeoys et leurs élèves, mais encore pour la ville de Marie et le Canada tout entier.

"Monseigneur l'archevêque de Montréal, informé de l'heureuse arrivée de la Madone, accorda généreusement, à la demande de la Mère générale, un triduum de prières; au salut du Saint-Sacrement, à la récitation du rosaire, Sa Grandeur a daigné ajouter le privilège de cent jours d'indulgence, pour chaque Ave Maria récité devant cette statue."

PRINCE RUPERT

Le titre ci-dessus a été choisi par le Grand-Tronc-Pacifique, pour désigner le terminus de ce chemin de fer, sur la côte du Pacifique. Les habitants du Canada considéraient l'opportunité de donner un nom à cette ville, appelée à devenir un des ports de mer les plus importants de la côte ouest d'Amérique, et 12,000 noms divers ont été suggérés par ceux qui ont pris part aux débats à ce sujet. On a choisi ce nom, très significatif, remarquable principalement dans l'histoire primitive de notre pays, alors que la grande partie du territoire anglais de l'Amérique du Nord était connue sous le nom de "Terre du Prince Rupert".

Etant donné les termes du concours, qui demandait que le nom à choisir ne contînt pas plus de trois syllabes, et pas plus de dix lettres, le nom le plus conforme à ces conditions et ressemblant le plus à celui qui a été choisi, fut celui de "Port Rupert", suggéré par M. John Orme, de Bonnechère, Ontario, et par M. R. Kirkwood, de Coppercliff, Ontario. Les juges, cependant, ont décidé que le nom de "Prince Rupert" était plus agréable et plus approprié, et ils décernèrent la prime de deux cent cinquante dollars à Mlle Eleanor A. Macdonald, de Winnipeg, Manitoba, qui avait été la seule à suggérer ce nom. Cependant, le Grand-Tronc-Pacifique, reconnaissant le mérite des deux personnages qui avaient suggéré le nom de Port Rupert, leur décerna à chacun la même somme.

Mais pourquoi ce nom de Prince Rupert? Qu'est-ce que ce jeune chef de cavalerie d'il y a trois cents ans a eu à faire avec le Canada? Le prince Rupert fut en réalité le premier grand financier canadien-anglais. Il fut un des fondateurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et son premier gouverneur, en 1670. Dans cette même année, Charles II accorda une charte au prince et à dix-sept autres nobles et gentilshommes, les incorporant en "Gouverneur et Compagnie d'aventuriers d'Angleterre, faisant le trafic de la Baie d'Hudson"; cette charte leur assurait de plus "le monopole de la traite et du commerce sur les mers, détroits, baies, bras de mer, rivières, lacs, criques, sous quelque latitude que se trouvent ces eaux, en deçà des détroits communément appelés Détroits d'Hudson; aussi les mêmes droits sur les territoires en pays, côtes, voisinages des mers, baies, etc., non possédés encore par nos sujets ou non promis à aucun d'eux, ni à aucun sujet d'un autre Prince ou d'un autre Etat. Ce fut à la baie James, à Churchill, et à "Hope River", que furent fondés les premiers établissements de ce territoire, qui devait s'appeler plus tard "Terre de Rupert".

Le prince Rupert, fils de Frédéric V, Electeur-palatin, et d'Elisabeth, fille aînée de Jacques I d'Angleterre, naquit en 1619. C'était un homme brave, intrépide, mais en même temps plein de sagesse et de prévoyance. Agé seulement de 13 ans, il prit part au siège de Rheimberg ; à 18 ans, il commandait un régiment de cavalerie en service actif. Au commencement de la guerre civile, en Angleterre, il fut mis à la tête d'un régiment de cavalerie et prit part à plusieurs batailles. En dépit d'une grave erreur, à Marston Moor, il fut bientôt après promu au grade de commandant général des troupes royales. Après la défaite de Naseby, le 14 juin 1645, il se retira à Bristol, mais fut forcé de livrer cette ville, le 22 août. Le roi alors le dépouilla de sa commission. En 1648, il fut nommé, faute de concurrent, commandant de la flotte. Bloqué par Blake, dans le port de Kinsale, en octobre 1649, il s'ouvrit un chemin et se dirigea vers Lisbonne. Blake le poursuivit, et il ne dut son salut qu'au secours que lui fit parvenir le roi du Portugal. Il se retira ensuite aux Indes Occidentales, mais après le retour de Charles II, il fut nommé conseiller privé, et servit le Duc d'York contre les Danois. Il fut par la suite gouverneur de Palais Windsor, où pendant les neuf dernières années, il se dévoua aux recherches scientifiques et artistiques. Il mourut le 29 novembre 1682.

La responsabilité et la sécurité. — Lorsqu'une institution nouvelle sollicite le patronage du public, la première question qui se pose est celle de sa responsabilité et des garanties qu'elle offre à l'épargne. Le **Prêt Foncier, Ltée**, est la compagnie la mieux favorisée sous ce rapport, d'abord par son organisation, ensuite par la nature de ses opérations.

Son organisation est appuyée sur un capital d'un million de piastres, ce qui en fait une compagnie dont la garantie vaut celle d'une banque d'un capital équivalent. Sur son capital, plus de $600,000 sont actuellement souscrites — et la liste des actionnaires est adressée sur demande. Si l'on considère que la Banque d'Epargne de la Cité n'a que $600,000 de versées sur son capital, on ne mettra plus en doute la stabilité du **Prêt Foncier, Ltée.**

Les opérations sont celles d'une compagnie de prêt, plaçant de l'argent sur propriété. La propriété foncière étant la base de toutes garanties, c'est sans contredit le placement le plus sûr, et dans le cas du **Prêt Foncier,** on peut ajouter le plus profitable. Donc, sécurité absolue.

Nous prêtons à moins de 3 pour cent, et nous ne demandons qu'une garantie en argent d'un dixième avant de faire un prêt. Ecrivez pour connaître notre système.

PRET FONCIER, Ltée

107, St-Jacques, (Suite 10,) Montréal

P. BILAUDEAU, Gérant

Avant d'acheter

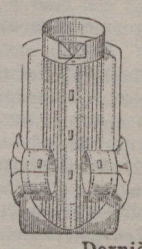

vos articles de mercerie, nous vous conseillons de- venir examiner notre assortiment complet et varié de

Chemises, Gants, Mouchoirs, Cravates, Parapluies, etc.. etc.

Dernières nouveautés.
Prix modiques.

Bastien & Brunelle, 1341 rue St-Catherine

Tel. Est 2224 GIRARDOT Restaurateur Français

DINER ET SOUPER 35c

ESCARGOTS 40c LA DOUZAINE. PATISSERIES FRANÇAISES

1878, RUE STE-CATHERINE. (Coin St-Justin.)